



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E66119

VALABLE JUSQU'AU

01/07/2027

ÉDITÉ LE 07/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1990

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/01/2000
Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 90 B 173
Siret : 353 815 863 00066
Code NACE : 4399D
Numéro caisse de congés payés : 83 01305
Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA C42674E-1254001/002 147961

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA C42674E-1254001/002 147961

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SOREDAL AUVERGNE

10 RUE DE LA MERIDIENNE
63670 LA ROCHE-BLANCHE

Téléphone : 04 73 16 10 10

Fax : 04 73 16 10 11

Portable : 06 32 54 39 63

Responsabilité légale :

CLAIRET MAX DIRECTEUR GÉNÉRAL / FAVRE NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : <http://www.soredal.com>

E-mail : clermont@soredal.com

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 12 939 802

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2153	Dallage à usage industriel (Technicité supérieure)	21	10/05/2023
2163	Dallages et dalles béton ciré		23/05/2023
6261	Chapes	21	23/05/2023
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.